

INVITATION PRESSE



Grenoble, le 21 juillet 2017

Signature du contrat de ruralité de la Communauté de communes du massif du Vercors

mercredi 26 juillet 2017 à partir de 9 h 30

(sur l'Ecosite du Vercors, voir plan d'accès en pièce jointe)

Monsieur Lionel Beffre, préfet de l'Isère, se rendra sur l'Ecosite du Vercors, le 26 juillet 2017 à partir de 9h30 pour la signature du contrat de ruralité de la Communauté de communes du massif du Vercors.

Programme :

9h30

- **Visite de l'Ecosite du Vercors et de ses différentes installations**
- **Visite du site de la cité scolaire à Villard-de-Lans, pour présenter le projet de construction des nouveaux tennis couverts**

11h30

- **Arrivée Maison de l'intercommunalité, mot d'accueil et prise de parole du Président de la CCMV**
- **Echange avec les maires**

12h00

- **Signature contrat ruralité**

Conformément aux dispositions du comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016, un contrat de ruralité est conclu entre les porteurs et partenaires ci-dessus.

Cet outil coordonne et structure les politiques publiques territorialisées, permettant notamment d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle d'un bassin de vie, en fédérant des partenaires institutionnels, économiques et associatifs autour d'un programme d'actions pluriannuel pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire rural.

Ce contrat bénéficiera du concours financier de l'État à hauteur de 791 776 € au titre des fonds de soutien à l'investissement local (FSIL).

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 05
communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38